

# **LES SAGNARD DU VERNET**

**Une famille noble du  
Pertuis de 1637 à  
nos jours.**

**Janvier 2000**

**Jérôme SAGNARD**

## Les Sagnard du Vernet

La famille de **SAIGNARD, SAGNARD, SANIARD** ou **SANHARD** est très ancienne en Languedoc et plus particulièrement en Velay, avant de s'établir en Vivarais, plus précisément à Canson.

Sa filiation remonte dès 1439 avec Jean de Sagnard (seigneur du fief de Sagnard en la paroisse de St Voy en Velay) anobli par lettres patentes du Roi Charles VII le 29 avril 1439 "pour nous avoir offert les premiers drapeaux pris sur nos ennemis dans le Velay et pour les bons services qu'il nous a faits le temps passé au fait de nos guerres". Une tradition familiale fait descendre cette famille des comtes souverains de Privas en Vivarais (peut-être les Poitiers-Valentinois). Elle est très distinguée par ses alliances et ses services militaires. C'est une noblesse d'épée qui s'illustre au service du Roi. Elle est membre des Etats du Velay (en 1702-1713-1716-1720-1721-1723) comme baron de Queyrières et de Mortesagne.

Son implantation s'est étendue dans le Velay, Vivarais et dans le Forez avec plusieurs forts rameaux. La branche aînée s'établit d'abord à Mortesagne puis à Queyrières. Ensuite une branche se crée à Choumouroux près d'Yssingaux. A la génération suivante, une autre branche issue du rameau principal s'implante au Vernet près du Pertuis. A la cinquième génération après Jean de Sagnard, trois branches se constituent à Glavenas, à la Fressange près de St Didier en Velay et à Canson près d'Annonay. Enfin une dernière branche se scinde des Choumouroux pour fonder la famille des Sasselage près de Craponne.

Abordons un petit historique sur cette famille, avec la première mention familiale abordé dans l'ouvrage Gallia Christiana (Tome 1-Preuves feuillets 50 Additif) qui contient une charte de 1161. Elle relate une sentence arbitrale sur le fait des munitions de guerre rendues entre Hugues Comte de Rodez et Pierre évêque de Rodez, au nombre des gentilshommes témoins lors de la sentence figure un certain Bertrandus de Senarcto soit en français Bertrand de Sagnard. Malheureusement, il nous est difficile d'authentifier ce nom.

Néanmoins les historiens s'accordent à leur donner, pour auteur commun Jean de Sagnard, seigneur du fief de Sagnard en la paroisse de Saint-Voy en Velay. En 1439, Jean de Sagnard est promu écuyer de Charles VII pour avoir offert à ce prince, lorsqu'il n'était que Dauphin, les premiers drapeaux enlevés aux ennemis dans le Velay. Le 14 avril 1439, il est fait Chevalier par Charles VII dans l'église de Notre Dame du Puy pour ses services et faits de guerre.

Charles VII fait encore à noble Jean de Sagnard, un don magnifique, dûment enregistré au bailliage de Montfaucon le 29 avril 1439. Le même jour, il reçoit des lettres royales de l'investissement commandant de 50 hommes d'armes et de la charge enviée de son Premier Ecuyer d'Ecurie.

Citons la lettre écrite par Charles VII pour récompenser "**L'Ecuyer Jehan de Sagnard**" qui aurait offert à ce prince les premiers drapeaux qui furent pris sur les ennemis dans le Velay :

*"Maistre de notre hostel, et nous maistre et controleur de nostre chambre aux derniers, savoir faisons que, pour le bon rapport qui fait nous a été des sens, loyauté et bonne diligence de nostre bien-aimé l'écuyer Jehan de Sagnard et pour considération des bons services qu'il nous a faits, le temps passé au fait de nos guerres, si comme nous a esté remontré, et espérons que plus il fasse icelui Jean de Sagnard. Pour ces causes et aultres à celles mouvants, l'avons, aujourd'hui retenu et recevons par ces présentes, nostre premier écuyer d'écurie pour nous servir dorénavant audit office, aux honneurs prérogatives, franchises, libertés, gages, hostellages, livraison droits, profits et émoluments accoutumés et qui y appartiennent.*

*Si nous mandons et expressément enjoignons à chacun de vous si, comme à luy appartiendra, que pris et reçu dudict Jean de Sagnard le serment sûr et accoutumé, et nostre présente retenue, enregistrée ès registres, papiers et écrits de notre dite chambre aux dossiers, avec celle de mes autres officiers, de semblable retenue estant du même office, ensemble des honneurs, prérogatives, franchises, libertés, gages, hostellages, livraisons, droits, profits et émoluments des susdicts faites, souffrés et laissés jouir et user pleinement et paisiblement, en luy payant iceulx gages et hostellages, aux termes et en la manière accoutumée et par rapportant ces présentes au vidimus d'icelles fait pour le scel royal pour une fois seulement ; nous voulons tout ce que a compté et payé, luy en sera alloué à compte et rabattu de la recette de vous maistre de nostre chambre, aux deniers, par nos amis et féaux gens de nos comptes, auxquels mandons et ordonnons ainsi le faire sans difficulté nonobstant quelconques ordonnances restrictions, mandements ou défense à ce contraires".*

Donné au Puy le 29ème jour d'avril l'an de grâce 1439 par le Roi Charles VII, Messires Gastonet et autres présents Chaligaud. Nous pouvons donc distinguer la bravoure de Jean de Sagnard et la large récompense offerte en retour par le Roi Charles VII. Jean de Sagnard continue sa lancée des hauts faits d'armes de ses prédécesseurs.

Selon une légende familiale rapportée par les descendants de la famille de la Fressange, son grand-père aurait été emprisonné dans la Tour de Londres après une bataille de la guerre de cent ans. A Londres, il aurait gravé son nom sur les murs de la prison de cette célèbre tour et ce nom pourrait être encore lu sur ces murs.

Néanmoins les siècles n'abâtardissent pas le blason des Sagnard. Leur épée ne se brise pas dans les batailles. En 1590, Henri IV mandait dans un style très familier à César de Sagnard, une occasion de servir son bon Roi. Dans cette lettre, il reconnaît les mérites de son capitaine César de Sagnard en lui offrant le commandement d'une troupe de deux cents hommes. Lettre d'Henri IV à César de Sagnard commandant d'une compagnie de deux cents hommes par commission du 4 avril 1590 citons :

*"A notre cher et bien-aimé César de Sagnard, salut ! Ayant délibéré de mettre sus et faire lever promptement et assembler bon nombre de gens de guerre, tant de cheval que de pied, pour nous en servir ses occasions qui se présenteront pour la conservation de notre état et de nos bons sujets et, d'en bailler la charge à quelques vaillants et expérimentés capitaines, à vous fidèles et assurés; de cette cause sachant les susdites qualités être en vous, nous avons commis et député, commettons et députons par ces présentes, signées de notre main, pour lever, mettre sus et assembler incontinent et le plus diligemment que faire se pourra, le nombre de 200 hommes de guerre à pied, français, des meilleurs et de plus aguerris ; soldats que pourrez choisir et iceux mener et conduire à la guerre avec vous, sans désespérer ladite compagnie, sous la charge de notre cher et très aimé cousin le Duc d'Epéron, l'un de nos pairs de France et Colonel Général de notre Infanterie Française, la part où il sera, par nous ou nos lieutenants généraux, ordonné et commandé pour notre service, faisant iceux vivre avec telle police qu'il ne vous en vienne aucune plainte. De ce faire nous avons donné et donnons plein pouvoir, autorité, commission, mandement à tous qu'il appartiendra, qu'à vous, ce faisant ils obéissent. Car tel est notre plaisir".*

Donné à Corbeil, le 4ème jour d'avril, l'an de grâce 1590 et de notre règne le premier.

Signé Henry

Par le Roy : Signé Suze

(Cette compagnie fut ensuite réduite à 50 hommes).

Les preuves de noblesse sont requises tantôt par le Roi (chasse aux faux nobles, fréquente sous Louis XIV), tantôt parce que les familles nobles demandent une charge réservée aux nobles : soit à la cour, soit à l'armée. Or une famille noble ne peut "prouver" son ascendance que par documents écrits, authentiques, émanant d'autorités reconnues : sentences de justice, actes notariaux, actes royaux, à la rigueur actes paroissiaux qui doivent habituellement s'étendre sur la durée de trois générations ou d'un siècle. Ces actes doivent prouver que la famille a noblement vécu sans déroger, en servant le Roi. Elle prend toujours les qualificatifs, la continuité légitime de la "race" pendant un siècle est alors tenue pour certaine. Cette procédure est appliquée à la famille de Sagnard. L'arbre généalogique est établi par devant

Monseigneur de Bezons, intendant de la province du Languedoc, commissaire, député pour la recherche des faux nobles. Sur cet arbre sont empreintes les armoiries de la maison de Sagnard. Cette famille est maintenue dans sa noblesse par jugement souverain du 20 décembre 1668.

Citons la copie du jugement souverain :

*"Claude Bazin, chevalier, seigneur de Bezons, conseiller du Roy en ses conseils, intendant de justice, police, finances, en la province de Languedoc, commissaire député par sa majesté, pour procéder à la vérification des titres de noblesse en icelle. Entre le procureur du Roy en la commission, diligence de Maître Alexandre Belleguise chargé par sa majesté de la poursuite et vérification des titres de noblesse et recherche des usurpateurs d'icelle en Languedoc demandeur en exécution de la déclaration du 8 février 1664 et arrêt du conseil du 24 décembre 1667 d'une part, et noble Antoine de Sagnard écuyer, seigneur de Maumerac, Maumeire, Glavenas et d'autres places, François de Sagnard seigneur et baron de Queyrières son fils, lieutenant de la Compagnie Colonelle au régiment de Navarre, assigne pour feu Pierre de Sagnard son autre fils et pour feu César de Sagnard son père, demeurant au lieu de Maumeire en Vivarais, et nobles Jean et Gabriel Allier de Sagnard, seigneur de Préaux et de la Fressange, père et fils, Jean Baptiste de Sagnard seigneur de Glavenas habitant à Beauregard paroisse de Vocance et nobles César de Sagnard seigneur du Vernet, Christophe de Sagnard frères et noble Pierre de Sagnard seigneur de Choumouroux et Claude Aymé de Sagnard seigneur de Chazaux aussi frères assignés et defendeurs d'autre part. Vu la déclaration et arrêt du conseil les exploits d'assignation donnés aux défendeurs en cause des titres en vertu desquels ils ont pris la qualité de nobles le 15 août dernier et autres jours suivants la procuration par eux faite à Maître Porte leur procureur pour se présenter aux assignations et soutenir leurs titres bons et valables le 21 août dernier. Généalogie et armes des defendeurs... (se composent d'une énumération d'actes d'état civil, de contrats... qui sont repris dans la partie généalogie). Inventaires et dires des parties et tout ce qu'a été dit et produit consentement de Belleguise conclusions du procureur du Roy ou le rapport du sieur de Villeraze commissaire à ce député tout considéré. Nous intendant susdit par jugement souverain et en dernier ressort de l'avis des officiers par nous pris au désir de l'ordonnance avons déclaré lesdits Antoine de Sagnard seigneur de Maumeyrac, François de Sagnard, seigneur et baron de Queyrières, son fils, Jean et Gabriel Allier de Sagnard, sieur de Préaux et de la Fressange père et fils, Jean Baptiste de Sagnard seigneur de Glavenas, César de Sagnard seigneur du Vernet et Christophe de Sagnard frères, Pierre de Sagnard seigneur de Choumouroux et Claude Aymé de Sagnard seigneur de Chazaux, frères, avoir justifié desdits qualités de nobles, conformément à la déclaration du Roy et arret de son conseil et ordonne que tant eux que leur*

*postérité nés et à naître de légitime mariage jouiront des privilèges immunités et exemptions des nobles de la province de Languedoc et qu'il en sera fait mention dans le catalogue. Et en conséquence de ce, avons déchargé ledit Antoine de Sagnard des assignations ses pères et fils faisant inhibitions et défenses audit Belleguise ses proposés et commis de pour raison de celui donner aucun trouble à peine de tous dépens dommages et intérêts.*

*Fait à Montpellier le 20 décembre 1668. Collationné. Signé Bazin par monseigneur Signé Fournier et icelle".*

(Cette copie est prise sur une expédition faite par Champanhac, notaire, le 6 avril 1757 d'après l'original appartenant à la famille de Sagnard de Choumouroux à la réquisition de Messire Pierre Louis de Sagnard seigneur de Choumouroux et d'Etables et autres places. La copie de cet acte contresigné par le notaire doit servir à prouver l'authenticité de la noblesse de cette famille pour toute démarche future)<sup>1</sup>.

En effet, le 1 février 1699, Pierre de Sagnard de Choumouroux et son fils Jean Joseph obtiennent un jugement de l'intendant du Languedoc, monsieur de Lamoignon, qui les déchargent de présenter les titres en vertu desquels ils prennent la qualité de nobles et fait défense d'engager des poursuites contre eux à ce sujet.

Après l'histoire, abordons l'origine géographique de cette famille se situe au pied du pic de Lisieux. L'ancien château de Bonas se situait sur le côté sud (Saint Voy en Velay). Le castrum est signalé dès 957. Il fut détruit vers 1290. Ce château était très vaste. Il aurait occupé au sol une superficie de plus de 2000 m<sup>2</sup>. Aux abords, sept châtelets auraient défendu l'approche du château de Bonas ou Bonnas. Ils portaient les noms suivants : Chastel-Vueilh-Bronac-Montgiraud-La Chièze-Les Hermens-La Batie-Sagnard. Ce lieu existe toujours et une ferme a été construite dans les années 1850-1875 avec les pierres de la précédente construction. Il s'orthographie Sagnard.

Que signifie ce nom de Sagnard ? Il provient du mot Sanhard, formé du patois Sanha et du suffixe augmentatif ou péjoratif Hard. Une sagne représente une plante marécageuse mais aussi une terre marécageuse ou humide. Une supposition évidente propose l'homme habitant une terre humide comme origine de ce nom. La géographie terrestre du lieu-dit illustre cette hypothèse. L'idée d'une motte castrale située au-dessus de cette plaine marécageuse n'est pas à exclure car celle-ci aurait pu servir de défense militaire en cas d'attaque et d'invasion du site.

La maison de Sagnard porte comme armes un blason d'azur au sautoir d'or. La couleur azur constitue une couleur royale et le sautoir est une pièce

---

<sup>1</sup> ADHL 18 J 89

marquant une combinaison entre une bande et une barre. L'explication possible opérée dans le choix de ce blason est la suivante : nous devons tenir compte de la part symbolique de l'époque médiévale. Jean de Sagnard est fait écuyer dans la cathédrale Notre Dame du Puy où il existe une chapelle St André. Or ce blason représente une croix de Saint André. De plus, Saint André est l'un des premiers apôtres à avoir suivi Jésus Christ et Jean de Sagnard est l'un des premiers à avoir suivi Charles VII quand il n'était pas encore roi mais le dauphin malmené. La croix de Saint André représente la croix où a été crucifié l'apôtre Saint André. Ce blason est peu représenté en France (les familles Saint André, de Noblet de La Clayette et Messey en Charolais possèdent le même blason) et en Ecosse l'équivalent, c'est Saint Andrews.

La devise de cette famille est la suivante : *"fort contre les ennemis ou fort contre l'ennemi"*. Leur cri de guerre est le suivant : *"Queyrières cornette"*. Une cornette constitue un étendard de régiment de cavalerie et Queyrières est le château familial originel au XV<sup>e</sup> siècle. Le surnom de cette maison est *"La Guerrière"*.

En effet, tous ses membres appartiennent au régiment d'Auvergne où ils combattent en grand nombre avec beaucoup de bravoure. A la guerre de Pologne, le maréchal de Maillebois disait au Roi de ce régiment : *"Vous savez, Monseigneur, qu'un régiment tel que celui d'Auvergne décide souvent du gain de la bataille"*.

La maison de Sagnard de la Fressange alias Sanhard, Saignard ou encore Seignard (XX<sup>e</sup> siècle), est très distingué par ses services militaires. Cette branche issue des Sagnard de Queyrière est très peu citée par les généalogistes<sup>2</sup> car elle tombe en désuétude au XVIII<sup>e</sup> siècle et elle se rattache à la famille Fraix de Figon par mariage . Une petite maison forte sert d'attache au lieu-dit le Vernet (ancien nom Saignard) près du Pertuis, lieu de passage entre Yssingeaux et Le Puy, à cette nombreuse famille. Abordons sa généalogie :

## V.2 - PIERRE DE SAGNARD - ECUYER

oo Marguerite Chapat d'Allard le 23 juin 1613.

Il est seigneur de Vernet, des Granges co-seigneur de Mortesagne. C'est le deuxième fils de Pierre et de Suzanne Bonnisol. Il teste le 22 décembre 1629. Son héritier universel est son fils César. Il fait un légat à son autre fils

---

<sup>2</sup> Louis Peyroche La famille Barral du Barral 1950 et La famille Peyroche du Manchon .  
Régis de Fraix de Figon La terre et la seigneurie de Figon et ses possesseurs 1909.  
Gaston de Jourda de Vaux Nobiliaire du Velay 1924/1933.  
Saint-Allais Noblesse universelle .

Christophe (notaire Giraud). Sa femme est la fille de feu Guillaume Chapat d'Allard et d'Antoinette Brune.

Son contrat de mariage est grossoyé par Louis Vériat (ou Vérissard) notaire royal, du lieu de Grazac, au diocèse du Puy, assisté de noble César son frère. Au XVIème siècle, les Chapat sont seigneurs des Aumets et d'Alard (ou d'Allard) sur la commune de Grazac et de Verchères-les-Masboyer. Ils possèdent le château de Treslemont à Yssingeaux au XVIème siècle.

La grange de la maison du Vernet comporte la date de 1649 au dessus de la porte et une poutre majestueuse de 17 mètres de long d'un seul tenant. La maison du Vernet possède une inscription qui date la construction à 1637. En 1637, Pierre est marié depuis 24 ans.

Ils ont 8 enfants :

1) César (Henri César), écuyer (31 avril 1614 - 2 décembre 1697)

Son parrain est César de Sagnard, son oncle et sa marraine est Antoinette Bessière (coïncidence il se marie avec une personne portant le même nom que sa marraine ; ce sont les liens économiques qui favorisent ce mariage. Les testaments et les actes de ventes nous permettent de mesurer l'imbrication des familles nobles et notariales comme les Bessière, les Bonnissol, les Faure La Varenne avec les Sagnard. Sur plusieurs générations nous constatons ce phénomène).

2) Christophe, écuyer (1615, baptisé le 22 mars 1616, 19 septembre 1693)

Son parrain est Christophe Chapat d'Allard de Grazac, son oncle et sa marraine est Claude de Langon, sa tante.

3) Cyprien (17 septembre 1618), vivant en 1668

Son parrain est noble Jean Veyrac seigneur de Planhol, son oncle et sa marraine est Charlotte des Pres (nobles voisins de cette famille).

4) Suzanne (14 juillet 1624)

Son parrain est Mathieu de Sagnard de la Chaudoyre (non répertorié, il s'agit sans doute du lieu de La Chaud situé à côté du Vernet) et sa marraine est Suzanne de Sagnard femme de noble Jean Veyrac, sa tante  
oo noble Issac du Pont fils aîné de Paul, seigneur de Munas et d'Elisabeth de Barjac (baron de Mortesagne)

5) Jean (14 octobre 1626)

Son parrain est Jean de Sagnard, son cousin germain (fils de César de Sagnard) et sa marraine est Isabeau de Crémeaux, femme d'Antoine de Sagnard.

6) Clauda

oo noble Antoine Richiond, seigneur de la Valette. Ils ont deux fils :

a) Christophe marié avec Marguerite Fayolle, fille d'Etienne Fayolle seigneur de la Bruyère et de Marie d'Alles, habitant Yssingeaux le 21 mars 1680. Les témoins du mariage sont César et Christophe de Sagnard.

b) César

7) Pierre, seigneur du Vernet et des Granges



oo Jeanne Reymond de Bellerupt

8) Anne

9) Jeanne

oo noble Claude de Polaillon, Baron de Glavenas, fils de Claude et de Catherine Cottel.

## VI.1 - HENRI CESAR DE SAGNARD - ECUYER<sup>3</sup>

oo Laurence de la Bessière le 13 août 1666.

Il est seigneur de Vernet. Il est maintenu dans sa noblesse par jugement souverain du 20 décembre 1668. A son mariage, il a 52 ans. Il teste en faveur de son neveu Pierre Dominique. Elle est morte le 19 octobre 1686 à Saint-Hostien. Ils n'ont pas d'enfant..

Le 4 décembre 1641, Valentin Faure de la Villevieille, paroisse de Saint Hostien, vend à noble César, les fruits de sa métairie, terroir et « appres » de la Villevieille consistant en jardins, prés, terres et autres pour 6 ans pour le prix de 312 livres.

Le 26 août 1643, Pierre de Sagnard, praticien (fils) et Marguerite Bessette (mère) du lieu des Granges (non répertorié), mandement de la Chomette vendent passé le terme de quatre ans à César, leur pré et champ joignant appelé « Marnhac » (9 métanchées) pour 160 livres. Le 8 mars 1649, la ratification de la vente s'élève à 20 livres. Ils vendent pour le temps et le terme de 6 ans de la terre « les Varennes » pour 100 livres à César. Le 16 août 1651, ils lui vendent une anesse « destampes poil noir » pour 80 livres.

Le 18 janvier 1647, César demande à Claude Blanc, maçon, deux brasses de « Dhome » de lauze à poser sur une grange au Vernet.

Le 16 juillet 1648, le notaire royal Gaigne vend à noble César son champ au Pertuis (Champilhon) pour le prix de 30 livres.

Le 24 avril 1651, devant Petit, clerc de notaire à Lardeyrol, César vend à François Prades natif de Lardeyrol, une maison à Queyrière (jardin, chenevri, petit pré) acquise de Jehanne Souchon, femme séparée de biens d'Etienne Vincent, se tenant à la baronnie de Queyrière pour la somme de 80 livres. Les témoins sont le notaire Vincent Alloin et le prêtre vicaire de Queyrières.

Le 11 décembre 1652, Charrentus de la Blache (Bessamorel) vend à noble César le champ de la Blache pour le temps et le terme de quatre ans (fête de Notre Dame de Mars) pour le prix de 30 livres chaque année.

Le 24 mai 1655, devant le notaire Maurin, César du Vernet vend à Armand Mercier un pré et une terre « La Font Champ et la Chouzette » un patural « la petite Chau » et un pré « Molin » de 23 métanchées tenant à la seigneurie de l'abbé de Mazan à raison de la place de la Chounete et la maison de Pierre Vallat pour le prix de 800 livres. Le témoin est le prêtre chanoine de l'église de Notre Dame du Puy-en-Velay.

---

<sup>3</sup> Les archives de la famille de Figon recèlent quelques lettres, quittances de la famille de Sagnard du Vernet

Le 6 décembre 1657, Jacques de Sagnard, habitant à Freycenet d'Auze a reçu de noble César 12 livres pour et en déduction du part et contenu au contrat de rémission de ses droits en nature et légitime à lui appartenant sur les biens de feu Marguerite Bessette, sa mère (non répertoré).

Le 28 août 1664, devant le notaire Jousserand, Jacques Boyer fils émancipé de Claude de Mondeyres vend à noble César une partie du pré sis au terroir de la Chomette pour 450 livres. Les témoins sont Antoine Charles Richioud seigneur de la Valette, Pierre Faure, praticien de la Chazalie et André Jousserand, clerc.

Le 29 août 1666, devant le notaire Besset, Pierre Fau de Saint Hostien vend à noble César un prévis à Saint Hostien pour 92 livres. Les témoins sont Michel Layes, docteur en médecine à Yssingeaux et Gibert de Bessamorel.

Le 31 décembre 1666, Maître Georges Chappuys, procureur d'office en la juridiction de Queyrières a reçu de César la somme de 300 livres pour payer l'acquis de Jacques Boyer de Mondeyres, débiteur de Chappuys.

Le 14 septembre 1674, nobles César et Christophe, résidants au Vernet ont rendu à messire Jean de Polailon seigneur de Messinhac, chanoine en la cathédrale Notre Dame de Mende la pension annuelle et perpétuelle de 20 livres et pour le sort papal de la somme de 320 livres, reçu fait à Yssingeaux.

Le 21 Janvier 1675, entre nuit et jour César et Christophe sont accusés d'avoir tué avec leurs épées, pistolets ou fusils Pierre Besset fils de Jean Besset, notaire royal du lieu de la Guempé paroisse de Saint Hostien. Ils étaient accompagnés de plusieurs personnes : Brossier (beau frère à César), Reynaud (fermier à la Colange), Croze (habitant Yssingeaux), Pierre Giband et Jean Assier (fils) et André (précepteur des enfants de Christophe). Ils sont appréhendés et ils sont condamnés à avoir le col coupé sur un échafaud sur la place du Pertuis et leurs complices sont condamnés à être pendus sur le même lieu. Ils ne sont pas exécutés mais ils doivent payer 1 000 livres chacun pour l'amende plus 100 livres pour faire prier Dieu pour l'âme du défunt... La sentence est donnée le 20 février 1675. Les frères Sagnard règlent les sommes exigés pour eux et leurs complices<sup>4</sup>.

Le 15 février 1679, il teste en étant non malade et il veut être enterré en l'église du Pertuis. Il demande 12 prêtres (comme les 12 apôtres du christ) , une distribution de blé aux pauvres, à 24 donner une aune un quart drap de Saugues. Il demande de donner 10 livres au chapelain de l'église Saint Antoine du Pertuis, 50 livres aux pères Capucins du Puy, 50 livres aux religieuses Sainte Claire du Puy, 150 livres à ses neveux Christophe et César Richioud (fils de sa soeur Clauda et d'Antoine Richioud, seigneur de la Valette) du lieu de Mondeyres. Il donne à ses neveux et à ses nièces : Jacques Dominique, Antoine Dominique (non répertoré), Joseph Dominique, Marie et Laurence Marie 150 livres chacun. Il donne à Brigitte, enfant trouvé à sa porte, sa nourriture, son entretien et 15 livres lors de son mariage ; à

---

<sup>4</sup> ADHL 18 J 52

Laurence Bessière sa femme, il donne sa nourriture et entretien dans la maison. Il institue comme héritier noble Christophe de Sagnard, son frère, à charge de remettre son entière hérédité à son fils Pierre Dominique (et ses héritiers).

Il décède le 2 décembre 1697, âgé d'environ 84 ans. Il est enterré dans l'église Saint-Antoine du Pertuis. Les témoins sont son neveu Pierre de Sagnard, Jean-Pierre Maurin, Claude Giband, Jean Mathias et Claude Liogier.

## VI.2 - CHRISTOPHE DE SAGNARD - ECUYER

oo Jeanne Faure de la Varenne le 7 juillet 1654.

Il est seigneur de Sobrier<sup>5</sup>. Christophe réside à Queyrières et aussi à Saint Julien. C'est le deuxième fils de Pierre et de Marguerite Chapat d'Allard. Il est maintenu dans sa noblesse par jugement souverain du 20 décembre 1668.

Le père de sa femme est notaire royal et seigneur de la Varenne. Elle décède le 8 août 1705 à l'âge d'environ de 70 ans, les témoins de son décès sont Pierre Dominique de Sagnard du Vernet, Jacques Dominique de Sagnard de Fonclaire et Joseph de Sagnard de Sobrier, ses fils, Jean Pouzol et George Montchant. Elle est enterrée le 8 août 1705 dans l'église du Pertuis.

Le 2 mars 1753, Christophe donne une promesse à Antoine Vallat, lieutenant de la baronnie du Faÿ de lui sursoir la somme de 150 livres.

Il décède le 18 septembre 1693 à 80 ans et il est enterré dans la chapelle Saint Antoine au Pertuis, le 19 septembre 1693. Les témoins sont César du Vernet, son frère, Pierre Dominique de Sagnard de Fontclaire, sieur de Saubains, ses fils.

Ils ont 8 enfants :

1) Pierre Dominique (baptisé le 28 Août 1664). Son parrain est Jousserand notaire royal de la ville d'Yssingeaux et sa marraine est Claude Marie de Sagnard femme à noble Antoine de Mondeyres.

1) Pierre Dominique (baptisé le 7 septembre 1666 et décédé le 19 octobre 1728). Son parrain est Pierre Faure et sa marraine est Marie Bessière.

2) Joseph Dominique

3) Antoine Dominique (né le 31 avril 1671, baptisé le 7 mai 1671)

Son parrain est Antoine de Sagnard, seigneur et baron de Queyrière et de Marminac, habitant Glavenas et sa marraine est Hypolite de Brossier. Dans l'acte de baptême, sa mère est appelée Jeanne de Faure et non Faure.

4) Jacques (né le 11 septembre 1667, baptisé le 12 septembre 1667), seigneur de Fontclaire, branche non étudiée. Son parrain est honorable

---

<sup>5</sup> lieu que je ne situe pas (un lieu Sobrier existe près du Puy-en-Velay). Une autre interprétation évoque une erreur typographique des greffiers, confondant Soubrier et Ollières.

Jacques Brossier, bourgeois de la ville d'Yssingeaux et sa marraine est Anne Meyer, femme de Marcellin Cayes, marchand à Yssingeaux. Le 14 décembre 1694, il a une altercation avec Claude Romezin au sujet d'une inhumation dans la chapelle latérale de l'église du Pertuis.

Il a deux enfants :

a) Louis

1) Louis Michel

b) Catherine

5) Anna Marie (née le 6 Janvier 1675 et baptisée le 7 janvier 1675)

Son parrain est Jean Dominique son frère et sa marraine est Anna Brun d'Yssingeaux. Sont témoins sont Jean Chalendar et André Souchon.

6) Dominique Christophe (né le 17 février 1676 et baptisé le 17 février 1676)

Son parrain est Dominique Jacques son frère et sa marraine est Laurence de Bessière, sa tante.

7) Marie Laurence (née le 4 novembre 1677, baptisée le 9 novembre 1677)

Son parrain est son frère Antoine Dominique et sa marraine est sa soeur Marie. Elle est portée sur les fonds baptismaux par Claude Pouzol du lieu de la Valpilière et Isabeau Jullien du lieu du Bouchet. Sont présents Pierre Fournier et Jean Bras.

8) Jeanne Marie (née le 14 novembre 1679 et baptisée le 15 novembre 1679 et vivante en 1695)

Son parrain est Jacques Fau et sa marraine est Isabeau Rullière.

9) Laurence Marguerite (baptisée le 22 octobre 1659)

Son parrain est César de Sagnard, son oncle et sa marraine est Laurence de La Bessière femme de César, sa tante

## VII - PIERRE DOMINIQUE DE SAGNARD

oo Louise de Jerphanion le 20 février 1685.

Il est seigneur de Vernet et des Granges, écuyer. Il naît en 1664 et meurt le 19 octobre 1728 à 74 ans. Il hérite de son oncle César Henri.

Il habite Queyrière quand il se marie à 22 ans dans la chapelle Saint Antoine du Pertuis. Sa femme est la fille d'Antoine de Jerphanion, avocat et syndic du pays de Velay et d'Anne de Polaillon de Glavenas. C'est la petite-fille de Claude Polaillon et de Jeanne de Sagnard donc sa cousine. Les témoins à son mariage sont Christophe de Sagnard, Antoine Jerphanion, noble Claude de Polaillon sieur de Glavenas oncle de l'épouse, noble César de Sagnard sieur du Vernet, messire Jean Galien sieur de Mons.

Il teste le 21 mai 1693 où il veut une sépulture dans la chapelle Saint-Antoine de l'église du Pertuis (tombeau de ses prédécesseurs). Il lègue 10 livres à l'église de Saint-Hostien, 5 livres à l'église de Bessamorel et 5 livres à celle de Glavenas.

Il lègue 1 500 livres à chacun de ses enfants: Antoine, Jean, Jacques, Anne et à sa femme Louise de Jerphanion. Pierre Antoine est son héritier universel.

Il reteste le 16 octobre 1728, quatre jours avant sa mort devant le notaire Pierre Guérin de Saint Julien en Chapeuil. Il est sur son lit malade. Il veut être enterré dans la chapelle du Pertuis. Il donne six livres à chacun des prêtres suivants : le curé et le vicaire de Saint Hostien, le curé Roche de Bessamorel, le curé Mijolla de Glavenas, le chapelain Meyer de Queyrières. Il donne une aumône de trente livres à l'hôpital de Notre Dame du Puy et à l'hôpital général du Puy. Il donne une maison et ses meubles, située au Puy à Louise de Jerphanion, sa femme. Il offre une pension annuelle viagère de dix livres à Anne, sa fille religieuse au couvent Sainte Marie d'Yssingeaux. Il donne 1500 livres à Pierre, son fils, seigneur des Granges et 1500 livres à son fils Christophe acolyte au Puy. Il donne vingt livres à son valet Jacques Fau et 225 livres à sa servante Anne Pichon pour paiement de son salaire. Il donne 200 livres à Jacques Dominique de Sagnard de Fonclaire, son frère et 200 livres à Gabrielle de Pauche, veuve de son fils. Son héritier universel est Jean Dominique pour une somme de 11 600 livres sinon Michel Dominique, fils de Jacques de Fonclaire et donc son neveu.

Son blason est d'hermines à un chevron losangé, d'argent et de sinople (sr 200, armorial général de France).

Sur le linteau de la porte d'entrée de la maison des Granges on peut lire l'inscription : « PS CVV » et « 1724 ». L'inscription « PS » peut signifier Pierre Sagnard et l'inscription « CVV » peut signifier Château ou clan Vernet sous toute réserve. 1724 marque l'année de sa pose, année contemporaine de Pierre Dominique de Sagnard.

Sa femme Louise est marraine de Marie Louise de Combres, fille de noble Guy François de Combres et de Louise de Beaulieu, habitants le château du Champ, née le 13 mai 1706 et son parrain est messire François de Sagnard, baron de Queyrières.

Ils ont 9 enfants :

) Jeanne Marie (née le 4 mai 1695, baptisée le 5 mai 1695)

Son parrain est Joseph de Sagnard, seigneur de Saubeins, son oncle qui signe et sa marraine est Jeanne Marie de Soubrier, sa tante illetrée.

oo Balthazar de Pastural de Beaux le 11 février 1719, c'est le seigneur de Vonac.

) Pierre Antoine est né le 21 juillet et baptisé le 22 juillet 1696. Son parrain est Antoine, son frère et Anne, sa soeur.

1) Jacques Dominique né le 29 janvier 1704, baptisé le 1 février 1704 et décédé le 28 avril 1716 à l'âge de douze ans, enterré dans la chapelle du Pertuis.

Son parrain est Jacques Dominique de Sagnard de Fonclaire de Queyrières, son oncle et sa marraine est Marguerite de Monbrac de Jerphanion de la famille du Puy. Les témoins de son décès sont son père, son oncle Joseph de Sagnard de Sobrier et Jean Pierre Roussel, George Joubert, Claude Chalendar.

1) Marie baptisée le 27 Juin 1700

Son parrain est son frère Antoine de Sagnard et sa marraine est sa tante Marie Anne de Sagnard du lieu de Queyrières.

1) Jean Dominique né en 1705 et mort en bas âge le 11 mai 1711

2) Pierre Antoine (1740), seigneur des Granges et du Vernet.

oo Anne Titasson le 11 juin 1734.

Il est écuyer et meurt en service en 1740.

Sa femme vient du lieu de Lenchastrade paroisse de St Maurice de Roche. Les témoins de ce mariage sont Louis de Fraix seigneur du Bois, Reynaud d'Ollières, Jean de Rochebonne, seigneur de Cortial, Joseph Bayle et François Bayle, écuyers seigneurs de Martinas.

3) César Christophe, prêtre, acolyte au diocèse du Puy en 1739

4) Jean Dominique mort sans doute le 17 octobre 1733 et marié à Gabrielle Pauche

5) Claude (née le 18 octobre 1698 son parrain est son oncle Claude de Jerphanion et sa marraine est Françoise Faure)

6) Anne, religieuse de Sainte-Marie à Yssingaux

8) Marie Thérèse

oo Louis de Fraix le 20 novembre 1725, c'est le seigneur de Laschamps, du Bois de La Roche. C'est le fils de Jean François de Fraix et de Catherine de Chazelet. Elle hérite de la terre de Vernet et du château familial. Elle transmet cet héritage à son mari. Plus tard ils s'appelleront de Fraix de Figon (anciennement Flachon, canton de Montfaucon).

## VIII - JEAN DOMINIQUE DE SAGNARD - ECUYER

oo Gabrielle de Pauche le 20 juin 1722.

Sa femme est la fille des seigneurs de Cordes. Son mari meurt sans doute le 17 octobre 1733 et elle se remarie avec son cousin Marcellin de Beget, Baron de Saussac et des Etats du Velay, seigneur du Flachet et de Carry-Vertamise depuis 1731. Elle habite au Puy-en-Velay et elle passe un accord avec la famille du Vernet sur le montant des sommes dues :

Soit une légitime constituée avec une quittance de 3000 livres

avec des bagues et des bijoux pour 2400 livres

avec des intérêts depuis le 1 janvier 1746 pour 270 livres

avec des droits de légitime de feu Jean Baptiste, son fils pour 3000 livres

avec intérêt de la dot de Jean Baptiste du 8 février 1730 au 8 février 1747 pour un montant de 4050 livres soit un total de 12720 livres.

Légitime de Pierre Louis mort le 19 juillet 1752 pour 3000 livres

Intérêts de la somme du 19 juillet 1752 au 31 décembre 1756 (soit 4 ans 5 mois et 11 jours) pour 630 livres 7 sols

Pension de Pierre Louis du 17 octobre 1733 au 6 mars 1744 (date de son départ au régiment d'Auvergne) qui habite à Saussac avec son beau-père, soit 10 ans, 3 mois et 20 jours pour un montant de 721 livres.

Legs du beau père de Jean Dominique à Gabrielle de Pauche pour 200 livres  
Soit une somme totale, énorme pour l'époque, de 17 274 livres et 17 sols où 540 livres de pension ont été déjà payés comme fixé, plus 155 livres payés. Il reste à payer 16 579 livres et 17 sols. Malheureusement nous ne savons pas l'issue de ce litige financier.

Ils ont 2 enfants:

1) Jean Baptiste, mort en bas âge le 8 février 1730.

2) Dominique (baptisé le 26 février 1724)

Son parrain est Etienne Digon, étudiant en théologie et sa marraine est Marie Dupin

3) Pierre Louis Nicolas François (2 mars 1728 - 19 juillet 1752)

Il est écuyer, lieutenant au régiment d'Auvergne en 1744 à 16 ans. Il est capitaine dans ce même régiment en 1750. Son beau-père réclame à la famille Sagnard une quote part pour son éducation qui se chiffre à 17274 livres et 17 sols.

## VII.7 - PIERRE DE SAGNARD DE VERNET

oo Jeanne Reymond de Bellerupt

Il est seigneur des Granges et du Vernet. Il meurt le 13 Février 1675 (témoins Blaise Alibert et X). C'est le septième fils de Christophe et de Jeanne Faure de la Varenne.

Sa femme est la fille des seigneurs du Cheyla et de Charbonnouse.

Ils ont 3 enfants :

1) Vidal

2) Clauda

oo Blaise Delolme en février 1661, d'Yssingeaux.

3) Isabeau

oo Gilles Merle le 7 juin 1673 (marchand d'Yssingeaux).

Il est âgé de 70 ans et elle de 39 ans. Elle vient du lieu des Granges paroisse de Saint-Hostien. Sont présents les nobles Henri César de Sagnard, Christophe, Pierre (père de l'épouse), François de Sagnard (non répertorié).

## VIII - VIDAL DE SAGNARD DES GRANGES

oo Marie Peyroche du Manchon en 1662.

Elle est la fille d'Armand Peyroche et de Marcelline Rabeyron.

Le père et deux de ses enfants Jacques et Mathieu sont morts de la peste en 1694 à la Vezeolle près du Vernet. Vidal Sagnard décède le 18 avril 1694, âgé d'environ 70 ans. Il est enterré le 19 avril 1694 dans le cimetière de Saint Hostien. Les témoins sont Claude Sagnard, son fils, Blaise Alibert, Mathieu Gibert et Antoine Perrel, ses voisins, tous illetrés.

Ils ont 10 enfants entre 1663 et 1679:

1) Jeanne (née le 28 octobre 1663, baptisée le 28 octobre 1663)

Son parrain est François Peyroche d'Yssingraux et sa marraine est sa tante Isabeau Sagnard des Granges.

oo Maître Laurent Chalendar

Ils ont 3 enfants :

a) Vidal né le 22 septembre 1695. Son parrain est Claude Sagnard, son oncle et sa marraine est Isabeau Bonnisol, sa grande tante, tous illetrés.

b) Jeanne Marie née le 12 mars 1700. Son parrain est Blaise Delolme, d'Yssingeaux, maître tailleur et sa marraine est Marcelline Chalendar, de la Vezeolle, sa tante.

c) Mathieu (1703)

2) Anthonia (née le 2 juillet 1665, baptisée le 4 juillet 1665) . Fille de Vidal et de Marie Peyroche mariés du lieu de Sagnard les Granges. Son parrain est Pierre Sagnard son grand père et sa marraine est Antoinette Peyroche du lieu de Vaunac.

3) Mathieu (né le 24 février 1667, baptisé le 29 février 1667) Son parrain est Arnaud Delouche et sa marraine est Marguerite Sagnard.

4) Claude (6 juin 1668)

oo Catherine Gibert de Sardat (âgée de 13 ans) le 17 avril 1695

La ferme de Sardat se situe à coté de la maison du Vernet. Ce lieu-dit s'appellait les Esclauzes avant de prendre le nom des habitants de la ferme.

5) Martin (né le 11 novembre 1671 et baptisé le 25 novembre 1671)

Son parrain est Blaise Delolme d'Yssingeaux et sa marraine est Benoitte Rabeyrin de Sardat. Sont témoins Blaise Alibert et Jacques Mathias de Sardat. Il est né à la Vézeole et décédé avant le 20 janvier 1711.

oo Catherine Oudin de Pradaux le 5 février 1703

Les témoins de son mariage sont Mathieu Chalendar de Sardat, son beau frère Jacques de Montebrant de Pradaux, son cousin Etienne Gras et Estienne Chalendar de Verdoyers.

d'où enfants :



6) Mathieu (né le 18 juin 1674 et baptisé le 19 juin 1674, décédé le 15 avril 1694)

Son parrain est Jacques de Louche et sa marraine est Claude Sagnard, sa tante. Sont présents Blaise Alibert et Claude Mathias Philibert.

Il est enterré dans le cimetière de Saint Hostien. Les témoins sont Antoine Perrel, Michel Mathias, Blaise Alibert et Laurent Chalendard, son beau-frère, tous illetrés.

7) Marcelline (née le 22 novembre 1676, baptisée le 24 novembre 1676)

Son parrain est Gilles Merle, son oncle et sa marraine est Marcelline Fayolle de Sarlis. Sont présents Blaise et Jean Alibert. Elle est née au lieu les Granges.

8) Jacques (né le 2 novembre 1679 et baptisé le 17 novembre 1679, décédé le 24 décembre 1693.)

Son parrain est Jacques Faure du lieu de Chamblanc paroisse d'Yssingeaux et sa marraine est Isabeau Bonnissol du lieu du Manchon, paroisse d'Yssingeaux. Sont présents Jean Faure habitant au Besset, François Peyroche habitant au Manchon et Claude Marguerit.

Les témoins de son décès sont Martin Sagnard et Claude Sagnard, ses frères.

IX - CLAUDE SAGNARD (né le 1 Juin 1668 au Pertuis et décédé avant le 20 janvier 1711 à 43 ans)

oo Catherine Gibert le 17 avril 1695.

Les témoins sont Martin Sagnard, son frère, Pierre Maurin, de Saint Hostien et George Rodde, élève du curé qui a signé, les autres sont illetrés.

d'où enfants :

a) Martin (né en 1700 et décédé le 20 janvier 1711)

Les témoins à son décès sont son oncle Martin Sagnard, Etienne Chalendar, Jean Chalendard, du Verdoyer, tous illetrés.

b) Anne Marie (née le 2 mars et baptisée le 3 mars )

Son parrain est son oncle Mathieu Chalendard et sa marraine est sa tante Marcelline Sagnard

c) Etienne (né le 1 mars 1707 à Saint Hostien et décédé le 27 avril 1779 à Yssingeaux)

X - ETIENNE SAGNARD (né le 1 mars 1707 à Saint Hostien et décédé le 27 avril 1779 à Yssingeaux)

oo Marguerite Bonnet (née le 26 décembre 1713 à Queyrières et décédée le 3 mai 1779 à Yssingeaux).

XI - JEAN CLAUDE SAGNARD (né le 5 octobre 1741 à Yssingeaux et décédé le 21 janvier 1812 à Yssingeaux)

oo Marie Boyer le 6 février 1770. Elle est née en 1750.

XII - JACQUES SAGNARD (2 juillet 1785 - 26 février 1842)

oo Marie Clerc le 21 mai 1816.

XIII - JEAN ANTOINE SAGNARD (30 janvier 1897)

oo Marie Hélène Cortial le 17 octobre 1867.

XIV - CHARLES SAGNARD (16 février 1870 - 8 novembre 1943)

oo Marie Boulhol le 16 novembre 1898.

XV - VICTOR SAGNARD (15 avril 1905 - 8 février 1985)

oo Véronique Bardel le 19 avril 1931.

Ils ont 3 enfants:

- 1) Charles Gabriel
- 2) Jean Victor Marie
- 3) Roger Jacques

XVI - ROGER SAGNARD

oo Suzanne Rouchouse le 2 septembre 1967.

Ils ont 2 enfants :

- 1) Jérôme
- 2) Géraldine

XVII - JEROME SAGNARD

oo Sophie Marie Dominique Lefebvre 10 Juillet 1998 à Savigneux (Loire)

Ils ont 1 enfant :

- 1) Mathilde née le 15 mars 2000.

## Le château du Vernet

Se situe à un kilomètre nord-est du bourg du Pertuis, entre Yssingaux et St Hostien. Ce château a été en partie brûlée en 1942. Il présente un caractère très réduit. Il appartient aux Sagnard de Vernet jusqu'en 1725 puis il passe à la famille de Fraix de Figon. Il comporte une échauguette (c'est un petit ouvrage en surplomb contenant une petite pièce affectant la forme d'une tourelle de plan circulaire ou polygonal, accrochée à mi-hauteur ou au sommet d'un mur). Elle est généralement construite à l'angle de deux murs d'une tour ou d'une courtine (pan de muraille réunissant deux tours) ou au voisinage d'une porte, sur contrefort, cul de lampe (organe en surplomb portant une charge (échauguette, départ d'un arc dans un mur) formé de plusieurs assises appareillées en cône ou en pyramide renversées) ou consoles (motif en saillie destiné à soutenir un encorbellement ou une corniche. La console est nettement plus haute que large, au contraire du corbeau, et souvent formée de plusieurs assises) formées de corbeaux (support de pierre ou de bois, partiellement engagé dans un mur, destiné à soutenir une corniche, un balcon, l'extrémité d'une poutre), un escalier de pierre, un linteau de pierre (c'est une pièce de pierre ou de bois formant la partie supérieure d'une baie, d'une porte) et un souterrain.

Citons la description effectuée par de Fraix de Figon en 1941:

"Au Pertuis, peu avant d'y arriver, on voit sur la gauche sur un vaste plateau nu, et faisant face aux grands bois qui s'étagent jusqu'à la montagne du Rand, une ferme importante, ramassée sur elle même, aux rares ouvertures, tournant le dos frileusement à la bise qui souffle âprement sur ces hauteurs. Faisons le tour de cet ensemble rébarbatif, et nous arriverons devant une cour fermée au fond de laquelle se présente le vieux manoir solidement bâti recouvert de grandes lozes dorées par la mousse des ans, d'où s'élève une vénérable girouette seul reste de son passé seigneurial. Une échauguette en cul de lampe est accrochée à l'angle extérieur de la grange qui ferme un des côtés de la cour. Cette grange est construite à la vieille mode montagnarde: charpente à plein cintre, aux nombreux arceaux qui lui donnent une vague tournure de cloître. Au dessous, l'écurie, aux murs très épais, aux mangeoires curieusement sculptées où les fermiers font admirer une maîtresse poutre de vingt mètres de longueur, taillée dans un sapin colossal qui fait honneur aux vieilles forêts du Pertuis. La maison seigneuriale a conservé dans la cuisine une vaste cheminée en pierres portée sur deux colonnes ioniques, et dans un angle une minuscule chambre des archives voutée et fort curieuse en forme de pavillon pentagonal de genre Renaissance portant la date de 1710. Un escalier vouté en fort mauvais état mais non sans cachet conduit à l'étage supérieur où une grande chambre offre au visiteur son plafond orné de peinture XVI siècle, noircies par la fumée.

A l'époque où Louis de Fraix et sa femme Marie Thérèse de Sagnard de Vernet vinrent s'y établir, plusieurs domaines formaient autour du Vernet une terre assez considérable, sans compter les rentes nobles assises sur divers lieux des environs." Ce château existe toujours mais il ne comporte qu'une simple bâtisse, partagée en trois familles.

**Jérôme SAGNARD**

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **ARCHIVES DEPARTEMENTALES de la HAUTE-LOIRE**

#### **FONDS CONVERS**

18 J 52-53-54 SANHARD (Lachau-Vernet-Queyrières)

#### **FONDS JACOTIN**

2 J 47 SAIGNARD

2 J 87 VERNET

#### **REGISTRES PAROISSIAUX**

QUEYRIERES-ST HOSTIEN-LE PERTUIS-YSSINGEAUX

## **SOURCES IMPRIMEES**

Louis Peyroche du Manchon La famille Peyroche du Manchon 1950

La famille Barral du Barral

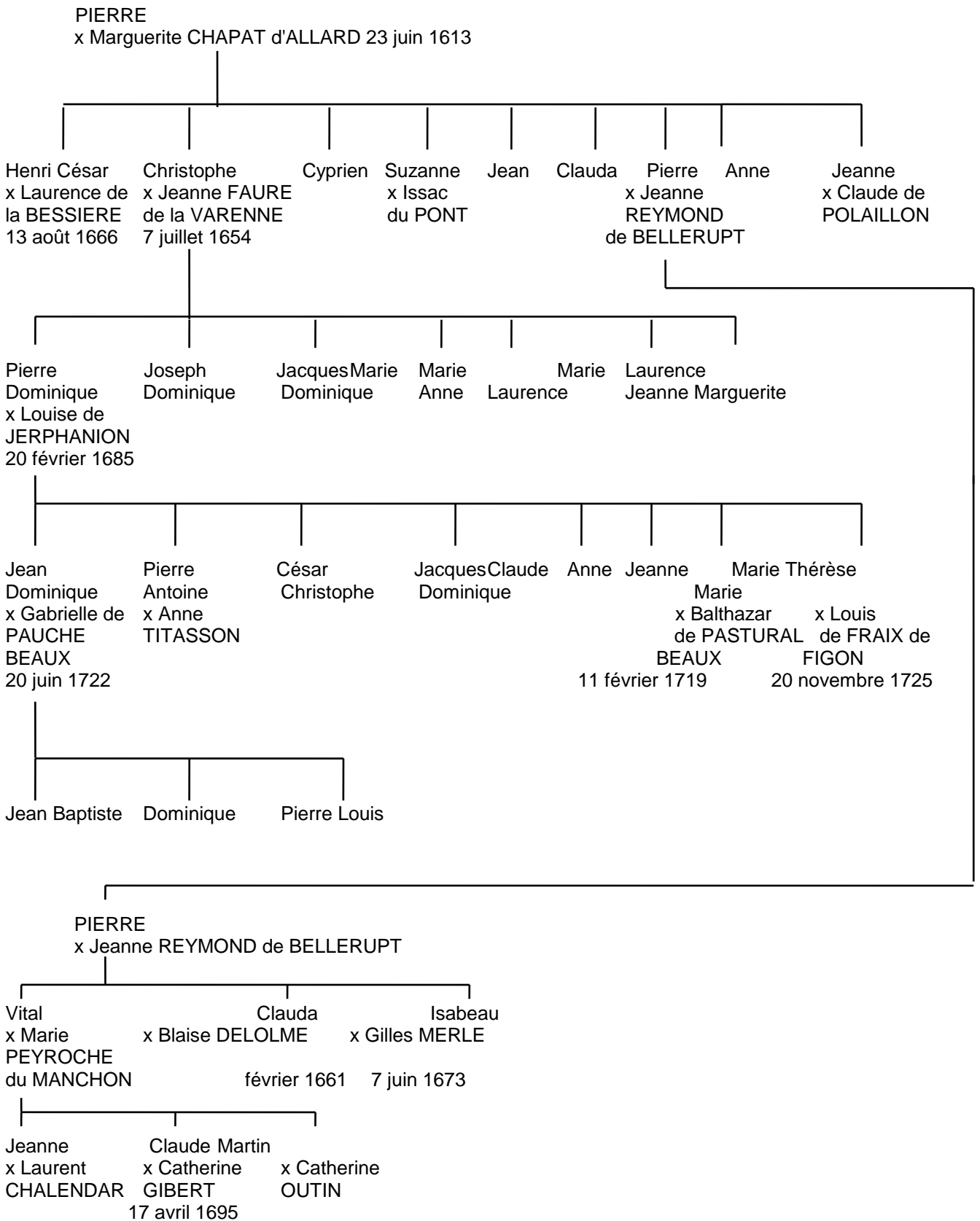
Régis de Fraix de Figon La terre et la seigneurie de Figon et ses possesseurs 1909.

Gaston de Jourda de Vaux Nobiliaire du Velay 1924/1933.

Jean Perrel Yssingeaux et les pays des succs Tome 1 et 2

Ouvrage collectif Les pierres racontent Queyrières

## La branche des Sagnard de Vernet



Etienne (fils de Claude et de Catherine Gibert)  
x Marguerite BONNET

|

Jean Claude  
x Marie BOYER 6 février 1770

|

Jacques  
x Marie CLERC 21 mai 1816

|

Jean Antoine  
x Marie Hélène CORTIAL 17 octobre 1867

|

Charles  
x Marie BOULHOL 16 novembre 1898

|

Victor  
x Véronique BARDEL 19 avril 1931

|

Roger  
x Suzanne ROUCHOUSE 2 septembre 1967

|

Jérôme (auteur de ses recherches familiales)

## TABLE RAISONNEE

### —A—

Alard 3  
Alibert 10  
Allard 3  
Alloin Vincent 5  
André 5  
Assier 5  
Aumets 3

### —B—

Bardel Véronique 12  
Barjac Elisabeth 4  
Bayle François 8  
Bayle Joseph 8  
Beget Marcellin 9  
Bessamoret 5  
Besset 5  
Bessière 3  
Bessière Laurence 4; 7  
Bessière Marie 6  
Blaise 10  
Blanc Claude 4  
Bois 8  
Bonnet Marguerite 11  
Bonnisol Suzanne 3  
Bonnissol 3  
Bonnissol Isabeau 11  
Bouchet 7  
Boulhol Marie 11  
Boyer Jacques 5  
Boyer Marie 11  
Boys 9  
Bras Jean 7  
Brossier Hypolite 6  
Brossier Jacques 7  
Brun Anna 7  
Brune Antoinette 3  
Bruyère 4

### —C—

Carry-Vertamise 9  
Cayes Marcellin 7  
Chalendar Jean 7  
Chalendar Jeanne 10  
Chalendar Laurent 10  
Champilhon 5  
Chapat d'Allard Guillaume 3  
Chapat d'Allard Christophe 3  
Chapat d'Allard Marguerite 3  
Chappuys 5  
Charbonnouse 10  
Charrentus de la Blache 5  
Chazalie 5  
Chazelet Catherine 9  
Cheyla 10  
Chomette 4  
Clerc Marie 11

Colange 5  
Cordes 9  
Cortial 8  
Cortial Marie Hélène 11  
Cottel Catherine 4  
Crémeaux Isabeau 4  
Croze 5

### —D—

d'Alles Marie 4  
d'Ollières Reynaud 8  
Delolme Blaise 10  
Delouche Arnaud 10  
Digon Etienne 9  
Dupin Marie 9

### —F—

Fau Jacques 7  
Fau Pierre 5  
Faure de la Varenne Jeanne 6  
Faure de la Villevieille Valentin 4  
Faure Françoise 8  
Faure Jacques 11  
Faure Jeanne 6  
Faure La Varenne 3  
Faure Pierre 5; 6  
Faÿ 6  
Fayolle Marguerite 4  
Figon 4  
Flachat 9  
Fontclair 7  
Fournier Pierre 7  
Fraix de Figon 13  
Fraix Jean François 9  
Fraix Louis 8; 9; 13  
Freycenet d'Auze 5

### —G—

Gaigne 5  
Galien Jean 7  
Giband Pierre 5  
Gibert 5  
Gibert Catherine 10  
Giraud 3  
Glavenas 4  
Granges 3; 4  
Grazac 3

### —J—

Jerphanion Antoine 7  
Jerphanion Louise 7  
Jousserand 5; 6  
Jousserand André 5  
Jullien Isabeau 7

—L—

Langon Claude 3  
Lardeyrol 5  
Laschamps 9  
Layes Michel 5  
Lefebvre Sophie 12  
Lenchastrade 8  
Louche Jacques 11

—M—

Marguerit Claude 11  
Martinas 8  
Maurin 5  
Mercier Armand 5  
Merle Gilles 10  
Messinhac 5  
Meyer 8  
Meyer Anne 7  
Mondeyres 6  
Mondeyres Antoine 6  
Mondeyres Claude 5  
Mons 7  
Mortesagne 3  
Munas 4

—O—

Ollières 6  
Outin Catherine 11

—P—

Pastural de Beaux Balthazard 9  
Pauche Gabrielle 8  
Pertuis 3; 5  
Petit 5  
Peyroche Antoinette 10  
Peyroche Armand 10  
Peyroche du Manchon Marie 10  
Peyroche François 10  
Philibert Claude Mathias 11  
Pichon Anne 8  
Planhol 3  
Polailon Claude 4; 7  
Polailon de Glavenas Anne 7  
Polailon Jean 5  
Pont Issac 4  
Pont Paul 4  
Pouzol Claude 7  
Prades François 5  
Pres (ou Despres) Charlotte 3

—Q—

Queyrière 5  
Queyrières 5

—R—

Rabeyrin Benoite 11  
Rabeyron Marcelline 10  
Reymond de Bellerupt Jeanne 4  
Reynaud 5  
Richiond Antoine 4

Richiond César 4  
Richiond Christophe 4  
Richioud Antoine Charles 5  
Rochebonne Jean 8  
Romezin Claude 7  
Rouchouse Suzanne 12  
Rullière Isabeau 7

—S—

Sagnard Anne 4  
Sagnard Anne Marie 7  
Sagnard Anthonia 10  
Sagnard Antoine 6  
Sagnard Antoine Dominique 6  
Sagnard Catherine 7  
Sagnard César 3  
Sagnard César Christophe 8  
Sagnard Charles 11  
Sagnard Charles Gabriel 12  
Sagnard Christophe 3; 6; 7  
Sagnard Clauda 4; 10  
Sagnard Claude 8; 10  
Sagnard Claude Marie 6  
Sagnard de la Chaudoyre Mathieu 7  
Sagnard de Vernet 13  
Sagnard de Vernet Marie Thérèse 13  
Sagnard Dominique 9  
Sagnard Dominique Christophe 7  
Sagnard Etienne 11  
Sagnard Géraldine 12  
Sagnard Henri César ou César 4  
Sagnard Isabeau 10  
Sagnard Jacques 5; 7; 11  
Sagnard Jean 4  
Sagnard Jean Antoine 11  
Sagnard Jean Baptiste 9  
Sagnard Jean Claude 11  
Sagnard Jean Dominique 8  
Sagnard Jean Victor 12  
Sagnard Jeanne 4; 7; 10  
Sagnard Jeanne Marie 7; 8  
Sagnard Jérôme 12  
Sagnard Joseph Dominique 6  
Sagnard Laurence Marguerite 7  
Sagnard Louis 7  
Sagnard Louis Michel 7  
Sagnard Marcelline 11  
Sagnard Marguerite 10  
Sagnard Marie 8  
Sagnard Marie Laurence 7  
Sagnard Marie Thérèse 9  
Sagnard Martin 10  
Sagnard Mathieu 10  
Sagnard Pierre 3; 4  
Sagnard Pierre Antoine 8  
Sagnard Pierre Dominique 4; 6  
Sagnard Roger 12  
Sagnard Suzanne 4  
Sagnard Victor 12  
Sagnard Vidal 10  
Saint-Hostien 4  
Sardat 10  
Saugues 6  
Saussac 9  
Sobrier 6  
Soubrier 6



Souchon André 7  
Souchon Jehanne 5

—**T**—

Titasson Anne 8  
Treslemont 3

—**V**—

Valette 4; 5  
Vallat 5  
Vallat Antoine 6

Valpilière 7  
Verchères-les-Masboyer 3  
Vériat (ou Vérissard) Louis 3  
Vernet 3; 4  
Veyrac Jean 3  
Vincent Etienne 5  
Vonac ou Vaunac 9

—**Y**—

Yssingaux 3

## BIBLIOGRAPHIE DE JEROME SAGNARD

Jérôme Sagnard La maison de Sagnard dans le Velay et ses marges (Les familles de Choumouroux à Yssingeaux, de la Fressange à Saint Didier en Velay, de Sasselange à Craponne, du Vernet au Pertuis et de Canson à Annonay) Mémoire de maîtrise Option Histoire Moderne et Contemporaine Université Jean Monnet Saint Etienne 1994 198p.

Jérôme SAGNARD Henry de Sagnard de la Fressange (10 mars 1791-28 août 1852) ( Maire de Saint-Didier-en-Velay de 1826 à 1831 et de 1847 à 1848 - Conseiller général de la Haute-Loire de 1833 à 1848 - Président du Conseil général de la Haute-Loire en 1839 et 1842 - Député de la Haute-Loire de 1837 à 1848 - Chef du parti légitimiste de la Haute-Loire de 1834 à 1852) Mémoire de DEA "*Cultures et civilisations du monde occidental XIX° XX° siècles*" Option Histoire. Université Jean Monnet Saint-Etienne 1995 60p. sous la direction de monsieur le professeur Jean Merley et publié dans la revue Les Cahiers de la Haute-Loire de 1997 p.331 à 360.

Jérôme Sagnard Les Sagnard de Sasselange et leurs héritiers les de Jerphanion 1672-1997 Itinéraires de Craponne (Haute-Loire) au château de Veauchette (Loire) VILLAGE DE FOREZ Notes et documents 1997

Jérôme Sagnard Les Sagnard de Choumouroux de 1613 aux années 1950, un famille de notables d'Yssingeaux (Haute-Loire) Octobre 1997

Jérôme Sagnard Un long voyage en bateau d'après le voyage effectué par Georges de Sagnard de Choumouroux (1848-1885) en 1868 de Bordeaux à Valparaiso (Chili) par un Yssingelais d'après la communication effectuée à la Société Académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire le mercredi 13 mai 1998.

Jérôme Sagnard Les Sagnard de Canson et leurs descendants Les Barou de La Lombardière de Canson de 1636 à nos jours Juin 1999

Jérôme Sagnard Les Sagnard du Vernet. Une famille noble du Pertuis de 1637 à nos jours Juin 1999